

S'INSCRIRE AUX FORMATIONS DU CNFPT

Le CNFPT s'est engagé dans une démarche éco-responsable. Les inscriptions s'effectuent uniquement en ligne par l'intermédiaire des services formation des collectivités territoriales. Ce bulletin d'inscription est à utiliser par l'agent territorial uniquement dans sa relation avec son employeur.

› AVEC L'INSCRIPTION EN LIGNE (IEL),

l'agent ou le service RH/formation de la collectivité saisit directement en ligne l'inscription à la formation proposée par le CNFPT. Une fois validée par la collectivité, la demande est transmise au CNFPT en quelques clics.

Au-delà de l'acte d'inscription, c'est tout un ensemble de services qui vous sont offerts sur la plateforme dématérialisée : depuis la validation de l'inscription jusqu'à l'archivage de l'attestation de stage.



● ATTENTION

La réception par le CNFPT de votre inscription via IEL ne vaut pas acceptation au stage. Après clôture de la période d'inscription, le conseiller ou la conseillère formation responsable de l'action étudiée l'ensemble des candidatures reçues et opère une sélection afin de constituer des groupes pédagogiquement cohérents.

En cas de désistement, il est impératif de prévenir la structure organisatrice dans les meilleurs délais.

LA DEMANDE INTERNE DE FORMATION SUR WWW.CNFPT.FR

Pour chaque stage, vous pouvez télécharger la validation interne d'une demande de formation, celle-ci sera en partie renseignée. Vous n'aurez plus qu'à compléter les autres rubriques et à la retourner auprès de votre service formation.

Pour s'inscrire à des formations organisées à distance ou mixte, ou certaines formations en présentiel qui utilisent la plateforme de formation à distance, l'adresse courriel personnelle de l'agent est obligatoire. Par ailleurs, au moment de l'inscription en ligne, l'employeur devra accepter le principe suivant lequel ces formations à distance ou mixte soient suivies sur le temps de travail, depuis un poste de travail ou dans un espace aménagé à cet effet.

› COMMENT TROUVER CES FORMATIONS ?

● DÈS LA PAGE D'ACCUEIL

Renseignez le champ libre de recherche (un code d'une formation, un mot clé, une expression...).

Vous obtiendrez une liste de résultats d'itinéraires de formation, de cycles, de stages, de séminaires en ligne.

Des pictogrammes vous permettront d'identifier rapidement si la formation est :

▶ en présentiel



▶ à distance



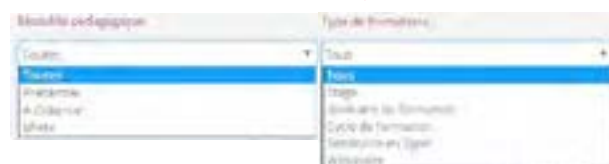
▶ mixte



Les fonctionnalités proposées :

- ▶ Des tris : par dates, par nouveautés et par lieux ;
- ▶ Des filtres : par spécialités et sous-spécialités de formation, départements, villes, périodes, public visé et durées de formation.
- ▶ Des sélections de formations pour réaliser des pdf d'affiches et de catalogues.

Des critères de recherche :



* Ces formations utilisent la plateforme de formation à distance, en présentiel. Une adresse courriel personnelle est ainsi requise pour pouvoir s'y inscrire.

› POUR SE RENDRE EN FORMATION : MOBISTAGE



Un service en ligne destiné à faciliter les déplacements vers son lieu de formation.

15 jours avant la formation, un courriel du CNFPT est adressé aux stagiaires et intervenants.

Des possibilités de covoiturage ou les moyens de transport en commun disponibles pour se rendre en formation sont proposés.